

Compte Rendu du CHSCT du 19 mars 2015

En introduction, Solidaires aux Finances a lu une liminaire que vous trouverez ci-jointe.
Pour ce CHSCT, de nombreux points :

1. Election du secrétaire du CHSCT pour la nouvelle mandature,
2. Vote du règlement intérieur du CHSCT issu des élections du 4 décembre 2014,
3. Examen de la note d'orientations 2015,
4. Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels actualisé et avis motivé sur le Plan d'Action et de Prévention 2015 (DUERP et PAP),
5. Examen des fiches d'accidents du travail et de signalement, ainsi que les fiches hygiène et sécurité,
6. Présentation de la note sur la sécurité des géomètres lors de leurs interventions,
7. Budget 2015,
8. Questions diverses.

1. Election du secrétaire du CHSCT

Suite aux dernières élections professionnelles, le CHSCT a procédé à l'élection du nouveau secrétaire du CHSCT.

Solidaires aux Finances a été la seule Organisation Syndicale à présenter un candidat.

Nicolas LHUILLERY a donc été élu à l'unanimité par l'ensemble des représentants du personnel. Vous pouvez le contacter au 02.97.01.51.87, ou par email nicolas.lhuillery@dgfip.finances.gouv.fr

2. Vote du règlement intérieur du CHSCT

Ce règlement n'est pas modifiable. De ce fait, Solidaires aux Finances s'est abstenu lors du vote, ainsi que les autres Organisations Syndicales. Un nouveau règlement doit être présenté en 2016.

3. Note d'orientations 2015

La note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail cadre les conditions d'interventions et de la tenue des CHSCT, ainsi que ses priorités d'actions : défauts de conformité réglementaire, prévention des Risques Psycho-

Sociaux, les Troubles Musculo-Squelettiques, visites de postes par le CHSCT, médecine de prévention...

Solidaires aux Finances estime que cette note est ambitieuse, mais incohérente, car, dans les faits, la Direction ne donne pas au CHSCT les moyens d'accomplir l'ensemble de ses missions.

Le Docteur ROOS-KADOURI (Médecin de Prévention) a rappelé son devoir strict de secret médical lors des visites des agents. Elle a souligné le caractère obligatoire et réglementaire de ces consultations. Elle a également rappelé que, dans la démarche de prévention, il faut que la Direction donne au CHSCT, en amont, les éléments des accidents du travail. En effet, le CHSCT a l'obligation d'étudier chaque situation, afin de ne pas passer à côté d'une éventuelle enquête à effectuer pour déterminer les responsabilités.

4. DUERP et PAP

Le DUERP a été présenté à l'ensemble des membres du CHSCT.

Sur le Plan d'Action de Prévention, un avis a été rédigé par l'ensemble des Organisations Syndicales.

Pour Solidaires aux Finances, les propositions du PAP sur les RPS restent inadaptées.

Les "Espaces De Dialogue-métiers" sont cette année mis en place. Deux EDD sont actuellement en cours de constitution : 1 pour le Contrôle Fiscal, 1 pour les SIP.

Les agents ne se précipitent pas pour y participer. Au regard du nombre d'inscrits, la consultation ne pourra pas être jugée représentative, et ne permettra pas de trouver de véritables solutions aux manques de formations, de coopération et de soutien, aux conflits et harcèlement, et surtout à l'augmentation de la charge de travail lié aux suppressions d'emplois !!

5. Fiches d'accidents du travail, de signalement, et hygiène et sécurité

Dans certaines directions, dont le Morbihan, les fiches sont anonymisées lors de leur transmission au CHSCT, et cette pratique entrave l'information. Cette situation induit de la confusion et est particulièrement préjudiciable aux agents.

Le CHSCT, lorsqu'il est destinataire d'une fiche de signalement, analyse la situation de travail des agents dans sa globalité pour proposer, si besoin, des actions de préventions.

Le rôle du CHSCT est bien d'analyser tout incident, tout accident, tout évènement, dans son contexte global : le travail de l'agent dans son service.

Solidaires aux Finances demande à avoir une fiche nominative pour réaliser une démarche de prévention et de protection efficace.

6. Présentation de la note sur la sécurité des géomètres

Au sujet de la note du bureau GF-3A du 05/02/2015 relative à la sécurité des géomètres cadastrateurs et de leurs aides, lors de leurs interventions sur le terrain, Solidaires aux Finances a rappelé que les agents de terrain étaient soumis à une visite médicale annuelle dans le cadre de la médecine préventive. Le Médecin de Prévention indique que les géomètres seront convoqués cette année.

Nous avons demandé l'évaluation des risques liés à l'utilisation des laserètres à visée laser, des théodolites, et de l'exposition cumulée aux ondes GSM des antennes GPS.

Le risque le plus important est le risque routier. Les fournitures de GPS routiers pourraient constituer une solution palliative à l'utilisation des plans papier au sein des communes.

Solidaires aux Finances a demandé la fourniture de véhicules de service, équipés de cloisonnements intérieurs pour permettre des déplacements routiers en toute sécurité.

Les géomètres ont apprécié la fourniture de nouvelles parkas orange fluo. Solidaires aux Finances demande le financement des éléments vestimentaires et des moyens de protections indispensables aux agents de terrain. Nous avons demandé la prévision d'un renouvellement régulier des éléments de sécurité.

Solidaires aux Finances a également demandé à ce qu'un paragraphe mentionnant qu'un géomètre du cadastre passera sur place pour la tenue à jour de la documentation cadastrale soit inclus dans les lettres d'information de relances issues de Lascot. Le Président a donné son accord pour cet aménagement.

7. Budget

D'après la nouvelle note d'orientations ministérielles, le budget du CHSCT doit désormais servir à financer ou cofinancer les mises en conformités réglementaires.

Il s'agit d'un véritable racket organisé par les Directions et d'un transfert de budget, de plus en plus contraint. La Direction nous a d'ailleurs indiqué être obligée de quémander de l'argent au CHSCT pour réussir à boucler son budget de fonctionnement.

Le CHSCT finance des stages (risques routiers, risques canins, etc), en plus des mises en conformité matériel, et de l'amélioration des conditions de vie au travail sur tous les sites.

Vous trouverez le détail complet, ainsi que le planning des formations déjà mises en place, dans le dernier message d'Erwan Hautin, Assistant de Prévention.

Solidaires aux Finances a également demandé à ce que la **Sophrologie** soit réintégrée dans les formations. Manifestez-vous si vous souhaitez y participer.

Solidaires aux Finances rappelle qu'assister à ces formations est un droit, utilisez-le ! Inscrivez-vous !

Dans un souci d'amélioration des conditions de travail, Solidaires aux Finances a voté pour le budget présenté au CHSCT.

Si des besoins particuliers se font sentir, n'hésitez pas à nous contacter, nous relayerons vos demandes.

8. Questions diverses posées par Solidaires

En complément de l'ordre du jour déjà très chargé, nous avons souhaité poser des questions sur différents sujets à la Direction. Par manque de temps (la réunion s'est terminée à 18h30), la Direction a souhaité qu'une de nos questions soit posée par courriel.

Solidaires aux Finances refuse ce mode de fonctionnement. Le CHSCT est une instance paritaire, et en aucun cas les réponses ne doivent être bâclées ou renvoyées aux calendes Grecques ! Chacun des sujets abordés doit être traité consciencieusement, car c'est de la santé des agents dont il s'agit !!

Sécurité de l'Hôtel Des Finances de Lorient :

Depuis le départ de l'agent chargé de l'accueil des Professionnels, cet accueil se fait dans les étages, augmentant la fréquentation et la sécurité du bâtiment est remise en cause. Les contribuables se perdent dans les services, et circulent comme bon leur semble. La Direction indique qu'un agent *devrait* être installé pour la réception à l'accueil au 1er septembre. En attendant, et en pleine période Vigie-pirate rouge, le site n'est donc pas sécurisé !

Visites CHSCT :

L'une des missions du CHSCT consiste à effectuer des visites de sites afin de s'assurer que les agents travaillent dans des conditions de sécurité acceptables. Ces visites permettent également de recenser des situations de travail difficiles et d'y remédier. Un groupe de travail se réunira prochainement pour déterminer un calendrier, et définir les sites qui seront visités.



Les élus de Solidaires aux Finances au CHSCT – Morbihan	
Nicolas Lhuillery – Tit	Nicolas Gauthier - Suppl
Véronique Tribouillois – Tit	Annick Le Gal - Suppl
Françoise Mathieu – Tit	
Experts au CHSCT :	
Yannick Le Sausse	Emmanuel Perriot
Jean-Marc Papottier	

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec les élus, les militants,
les correspondants de Solidaires aux finances !

2015

BULLETIN D'ADHÉSION

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
56
Finances
Publiques

SECTION :

Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement

NOM (marital) _____ Prénom _____

NOM (patronymique) _____ Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation → Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel @dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____ Mel personnel

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr